



CICMA/ACDSA
FORMULAIRE DE DEMANDE D'ARBITRAGE

<u>PROPOSANT</u>	<u>DÉFENDEUR</u>
ASSUREUR	ASSUREUR
ADRESSE	ADRESSE
ASSURÉ	ASSURÉ
NUMÉRO DE DOSSIER	NUMÉRO DE DOSSIER
DATE DE L'ÉVÉNEMENT	DATE DE L'ÉVÉNEMENT
LIEU DE L'ÉVÉNEMENT	LIEU DE L'ÉVÉNEMENT
TYPE D'ASSURANCE	TYPE D'ASSURANCE
MONTANT DES DOMAGES-INTÉRÊTS	MONTANT DES DOMAGES-INTÉRÊTS
DISCUSSION PRÉ-ARBITRAGE Date _____ Par _____ Nom du Représentant	DISCUSSION PRÉ-ARBITRAGE Date _____ Par _____ Nom du Représentant
Un représentant sera présent à l'audience Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> _____ Nom du représentant	Un représentant sera présent à l'audience Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> _____ Nom du représentant
Nom do contact de l'assureur: Téléphone: Courriel:	Nom do contact de l'assureur: Téléphone: Courriel:
ALLÉGATIONS DU PROPOSANT	ALLÉGATIONS DU DÉFENDEUR
Date _____ _____ Signature du représentant autorisé Courriel:	Date _____ _____ Signature du représentant autorisé Courriel:

Pour faire une demande d'arbitrage, téléchargez le formulaire de demande et suivez ces instructions:

1. Frais d'arbitrage payables par le demandeur :
 - Le demandeur doit remplir la section demandeur de ce formulaire et le soumettre à votre président d'arbitrage local avec un chèque d'un montant de 250,00 \$ payable à CICMA. Le chapitre de l'Ontario ajoute la TVH de 32,50 \$. Numéro TVH 82055 2792.
 - Si l'intimé demande des frais de 250,00 \$ qui s'appliquent, soumettez la demande dûment remplie avec un chèque à votre président d'arbitrage local. Le chapitre de l'Ontario ajoute la TVH de 32,50 \$ numéro de TVH 82055 2792.
2. La demande et les documents sont envoyés par courriel au président de l'arbitrage de votre section et à l'intimé. Pour trouver votre président d'arbitrage, rendez-vous sur <https://www.cicma.ca/arbitration>
3. **Une réponse est requise dans les 30 jours suivant la réception du formulaire de demande par l'intimé.**

Remarque : Les documents seront détruits un an après l'audience.